



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 21 novembre

2022

Présents : Thomas OTTENHEIMER- Nelly GUILLET-Rachel MAGNIN -Nicolas MORFIN -Dominique GUILLET - Anthony AUDRAPT- Christophe TORREGROSSA- Denis PELLISSIER

Secrétaire de séance : Nelly GUILLET

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey

En préambule à cette séance de conseil Municipal, le bureau d'étude RELATIONS URBAINES présente leurs propositions d'aménagements urbains pour les « Traversées de village » afin que l'ensemble des élus aient connaissances de l'avancement du projet et puissent apporter leurs commentaires, observations (...). Il sera validé lors d'un prochain conseil et le lancement des travaux est conditionné à l'obtention des financements publics.

Avant le début de la séance du conseil municipal, Thomas Ottenheimer rappelle désormais que le conseil Municipal est composé de 8 élus suite à la démission de Delphine Fauchoux.

Ordre du jour :

1. Approbation PV et compte rendu conseil du mois d'octobre : reporté au prochain conseil
2. Désignation Secrétaire de séance : Denis Pellissier
3. Secours sur pistes

La convention de prestation de secours qui lie la commune à l'EPIC des stations de la Drôme arrive à échéance. Il est proposé que la commune désigne à nouveau l'EPIC comme prestataire. Le prestataire est chargé, pour le compte de la commune, sous l'autorité du maire et sous la conduite du responsable de la sécurité des pistes, d'assurer les opérations de secours, au profit de toute personne accidentée, blessée ou en détresse sur les pistes du domaine skiable. Il est également proposé de valider les tarifs secours pour la saison 2022-2023. **Soumise au vote, la proposition est validée à l'unanimité des présents**

Il est par ailleurs évoqué que l'EPIC des stations de la Drôme va installer des toilettes sèches à l'échauda.

4. Déneigement

Les élus sont informés que la note d'organisation du déneigement sera envoyée le lundi 28 novembre et sera également mise à disposition sur le site internet de la commune. Ils sont également informés que la commune a finalisé le recrutement des deux saisonniers. Enfin, la livraison de la chargeuse a pris du retard et sera effective le 24 novembre.

5. Gélinothe :

- Achat des actifs mobiliers à la SAS JAVO : il est rappelé que la SAS JAVO a renoncé à



l'acquisition du centre de la Gélinotte et cesse son exploitation à compter du 13 janvier 2023. Ainsi que cela avait été évoqué lors du conseil municipal d'Octobre, il est proposé aux élus de faire l'acquisition de l'ensemble des actifs liés à l'hébergement pour le montant de 25 000 Euros HT fixé par le vendeur au moment de la mise en vente en Juin. Cette acquisition facilitera la vente et évitera le risque que la SAS Javo puisse vendre tout ou partie des actifs liés à l'hébergement. Il est rappelé que ces actifs seront revendus aux acquéreurs de la Gélinotte et que le prix de vente global (Murs et actifs mobiliers) est fixé à 375 000 Euros. **Soumise au vote, la proposition est validée à la majorité des présents (Nicolas Morfin ne participe pas au vote)**

- Location garage à la SAS JAVO : il est rappelé que la SAS JAVO a renoncé à l'acquisition du centre de la Gélinotte et cesse son exploitation à compter du 13 janvier 2023. La SAS JAVO souhaiterait pouvoir louer de façon précaire le garage attenant à cet hébergement pour y stocker du matériel de skis nordiques. En l'absence d'acquéreur pour ce bien, il est proposé de donner une suite favorable à la SAS JAVO aux conditions suivantes : Bail précaire d'occupation (le local devra être libéré lors de la vente du bien) et la location est proposée à 150 Euros par mois. **Soumise au vote, la proposition est validée à la majorité des présents (Nicolas Morfin ne participe pas au vote)**
- Réponse à une offre achat : Les élus sont informés qu'une proposition d'achat a été transmise à hauteur de 355 000 Euros et que les acquéreurs potentiels feront leur affaire des travaux à engager. Toutefois, avant d'entamer les démarches auprès du notaire pour signer un compromis, il est proposé d'exiger des potentiels acquéreurs des précisions sur leur plan de financement avec un courrier de soutien d'un partenaire bancaire. **Soumise au vote, la proposition d'achat à 355 000 Euros et les conditions fixées à l'acceptation sont validées à la majorité des présents (N MORFIN ne participe pas au vote)**
- Convention gestion précaire avec l'association ALAVV : les élus sont informés que l'accord de gestion de la Gélinotte par l'association ALAVV (Piroulet) à partir du 13 Janvier est en place ; les premières réservations ont d'ores et déjà été enregistrées. Une convention à titre précaire sera soumise à la validation du conseil municipal lors du conseil de décembre.

6. Budget : DM 4 :

Pour acter l'acquisition des actifs de la SAS JAVO, il est nécessaire de porter ces crédits au budget. Cette acquisition se fera sur les fonds de la commune sans recours à l'emprunt. **Soumise au vote, la proposition est validée à l'unanimité des présents**

7. Aménagements Urbains

Pour valider officiellement le dépôt des dossiers de demandes subventions (DETR/REGION/ CD 26...) une délibération est nécessaire. **Soumise au vote, la proposition est validée à l'unanimité des présents** Les réponses des financeurs confirmeront ou non la faisabilité du projet, l'objectif étant d'obtenir le taux maximum de subvention de 80%.

8. Présentation conclusion enquête publique Mise en conformité PLU et règlement Lotissement



Thomas Ottenheimer présente le rapport du Commissaire Enquêteur qui donne un avis favorable à la mise en conformité du règlement du lotissement avec le PLU. Il le soumet à l'approbation des élus . Un arrêté sera pris pour acter cette décision. **Soumise au vote, la proposition est validée à l'unanimité des présents**

9. Comptes rendus et informations diverses

- Chapelle des baraquements : les services de l'état nous ont informé avoir bien réceptionné notre demande de positionnement sur le devenir de ce bâtiment. Une rencontre avec Mme la Sous-préfète est prévue en décembre pour évoquer la question.
- Les élus sont informés d'une prochaine réunion en décembre avec le conseil départemental sur le déneigement.
- Thomas Ottenheimer présente un point d'information sur le projet des sublimes routes du Vercors porté par le Conseil Départemental et informe d'un projet de bande dessinée historique sur Vassieux accompagné par l'Ordre de la Libération
- Projet 1038 : en hommage aux « 1038 compagnons de la libération », un sportif propose de rallier Vassieux à Grenoble en parcourant 1038 km sur l'ensemble du Vercors. Il a effectué un même périple l'an passé en ralliant l'île de Sein. Une réunion avec le porteur du projet et le Parc du Vercors est programmé en Décembre afin de réfléchir aux possibilités d'accompagnement de ce projet.
- Conseil Ecole : Nicolas Morfin, conseiller référent, présente le compte rendu du dernier conseil d'école. Au regard des nombreux sujets évoqués et de la confusion qu'il y a parfois entre ce qui relève de l'école, de l'association de l'Euro de l'école et du périscolaire, il est proposé de créer une commission scolaire au sein de la commune dédiée aux seules activités périscolaire avec les représentants des parents d'élèves. Une première réunion se tiendra en décembre.

10. Questions diverses et tour de table

Rachel Magnin informe que le compost intercommunal est bien géré par les utilisateurs et fonctionne bien. Une information plus complète sera partagée via les outils de communication habituelle de la mairie.

Nelly Guillet évoque l'organisation du repas des anciens. Après un tour de table, il est proposé de la caler en janvier et d'y convier les plus de 70 ans selon des modalités qui restent à déterminer.

Par ailleurs, elle sollicite l'accord du conseil municipal pour enrichir la cérémonie du 11 novembre 2023 des informations qu'elle a pu collecter sur les poilus de la commune après ses recherches. Les élus se réjouissent de cette initiative et la valide à l'unanimité

Denis Pellissier fait un d'avancement sur l'Atlas de la Biodiversité et de la réunion organisé aux jardins partagés. Une journée sur la biodiversité sera proposée en 2023 et un comité de pilotage va travailler pour proposer un rendu de tous ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

La secrétaire de séance,

